



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 123397

Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur la situation des auto-écoles, et plus particulièrement leurs conditions de travail. Les professionnels de ce secteur d'activité arguent notamment que les conditions de passage des examens sont en inadéquation avec la demande des usagers-candidats et des écoles de conduite. L'ensemble des écoles de conduite de Meurthe-et-Moselle est touché par le manque de places d'examens au permis B, notamment en été. Elles souhaiteraient que des mesures d'urgence puissent être prises afin de permettre à un maximum d'élèves de se présenter à l'examen. Dès lors, il lui demande quelles sont ses intentions et les mesures qu'il entend prendre pour parvenir à consacrer plus de moyens au passage des examens du permis de conduire.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123397

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 2007, page 4737